

Rapport public Parcoursup session 2023

CFPPA Le Fresne d'Angers - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA Le Fresne d'Angers - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	8	18	4

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Intérêts :

- Participer à la transition agro-écologique et alimentaire sur les territoires en adaptant les pratiques
- Manifester de l'intérêt pour les aménagements paysagers, l'entretien des parcs et jardins, les espaces verts et les espaces boisés
- Manifester de l'intérêt pour la gestion technique, économique et pratique d'un chantier

Compétences et connaissances requises / aptitudes et attitudes requises

- Disposer d'aptitudes physiques pour le travail en hauteur dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur

Exigences en matière de diplômes

Accessible aux candidats titulaires :

- des baccalauréats professionnels pour les spécialités du secteur de l'aménagement ;
- des brevets professionnels pour les options du secteur de l'aménagement ;
- des brevets de technicien supérieur agricole pour les options du secteur de l'aménagement.

Les autres candidats majeurs peuvent également être admis sur décision prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, conformément aux dispositions de l'article D. 811-167-3 du code rural et de la pêche maritime.

Contraintes métiers

- Travail en extérieur en entreprises d'espaces verts ou en entreprises spécialisées en taille des arbres
- Travail qui exige une grande mobilité / Déplacements fréquents
- Être majeur

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La validation des trois unités capitalisables permet l'acquisition de la certification.

UC1- Définir une stratégie d'intervention: réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre et élaborer un plan d'intervention.

UC2- Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail: utiliser des techniques d'accès au houppier et se déplacer dans un arbre.

UC3- Réaliser des interventions techniques sur les arbres: Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation. Réaliser des opérations de suppression.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature fait l'objet d'un dossier de candidature à retirer auprès du centre de formation, en plus de la candidature via Parcoursup.

Chaque dossier est examiné par la commission d'admission, puis les candidats éligibles sont convoqués à une journée de validation de projet.

La journée de validation de projet comprend :

- Une présentation de la formation
- Un test de positionnement écrit en connaissance des végétaux
- Un test de positionnement physique
- Un test de déplacement dans l'arbre
- Un entretien individuel de positionnement

A l'issue de la validation de projet, chaque candidature est examinée par la commission d'admission et une réponse est envoyée à tous les candidats par courrier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Dans le cadre de la demi-journée de validation de projet, l'équipe pédagogique présente :

- les modalités d'organisation de la formation
- les incidences sur l'implication des candidats
- le travail à mener en parallèle du contrat d'apprentissage
- les avis et conseils pour la recherche d'un maître d'apprentissage

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Connaissances liées au végétal	Test écrit de reconnaissance de végétaux et Test de déplacement dans l'arbre.	Notes et appréciations en lien avec la reconnaissance des végétaux et biologie végétale	Très important
Savoir-être	Capacité à s'organiser et à travailler en autonomie	Autonomie dans la démarche engagée et conscience de l'implication d'un parcours par la voie de l'apprentissage.	Appréciations de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine	Très important
	capacité à fournir des efforts	Test de Cooper, Test de gainage et Test de grimpe de corde à bras seuls.	Appréciation équipe pédagogique et/ou maîtres de stage	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence et adéquation du projet	Le projet doit être bien identifié, cohérent avec une entrée en CS Arboriste-Elagueur, et non un choix par défaut.	Lettre et entretien de motivation	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Motivation pour le métier préparé et pour la formation	La lettre de motivation doit être personnalisée, avec des critères d'implication, de recherche de la connaissance de l'établissement visé, et de volonté de rentrer dans cet établissement.	Lettre et entretien de motivation et tests physiques	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour l'environnement et le végétal	Montrer de l'intérêt et de la connaissance pour la filière élagage.	Centres d'intérêt et activités extra-scolaires	Essentiel

Signature :

Lionel AUBERT,

Directeur de l'établissement CFPPA Le Fresne
d'Angers